



AVIS PUBLIC
Séance du conseil du 8 avril 2020 tenue à
huis clos

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Pascale Plante, en sa qualité de directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Maskinongé, que :

Le 8 avril 2020, à 19 h 30, aura lieu la prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC. Celle-ci sera tenue par téléconférence et à huis clos.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire. L'objectif de cette modalité est de permettre au conseil de la MRC de continuer de prendre des décisions nécessaires au fonctionnement de l'organisme, sans compromettre la santé des élu(e)s et des citoyen(ne)s.

Toute question peut être transmise à la MRC, avant 16 h 30, le jour même de la séance, à l'adresse mrinfo@mrc-maskinonge.qc.ca.

DONNÉ à Louiseville, ce 8^e jour d'avril deux mille vingt (08-04-2020)

Pascale Plante
Directrice générale et secrétaire-trésorière
MRC de Maskinongé
651, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1